



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70679>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-70679**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre hospitalier de Valenciennes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26590673500013

Ville : Valenciennes cedex

Code postal : 59322

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2568871&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : 20240067

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jessica NOULETTE

Adresse mail du contact : Noulette-j@ch-valenciennes.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 327140042

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - DC1 - Lettre de candidature / Désignation du mandataire par ses co-traitants. - DC2 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (références), indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissements publics de santé.

Critères d'attribution : 1. Prix, sur la base de l'annexe n°1 à l'acte d'engagement (AE) : « Bordereau financier » : 40 points. 2. Valeur technique, sur la base du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du marché et des fiches techniques : 60 points.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture d'un dispositif de décongélation des poches à plasma et réalisation des prestations de maintenance préventive et curative associées pour le Centre hospitalier de Denain

Code CPV principal - Descripteur principal : 33186200

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture d'un dispositif de décongélation des poches à plasma et réalisation des prestations de maintenance préventive et curative associées pour le Centre hospitalier de Denain

Lieu principal d'exécution du marché : Centre hospitalier de Denain

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée du contrat : Concernant la fourniture d'un dispositif de décongélation des poches de plasma : Le marché est conclu pour une période allant de sa date de notification au titulaire jusqu'à la réception du dispositif (procès-verbal de mise en service et formation des utilisateurs, le cas échéant). Le délai de livraison figure dans l'offre du titulaire. Une prolongation du délai de livraison peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS. Concernant la réalisation des prestations de maintenance préventive et curative : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an. Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire. Les prestations de maintenance préventive et curative débutent à compter de l'expiration du délai de garantie. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Au plus tôt, de manière anticipée : Dans le cas où le montant maximum serait atteint avant le terme de la période considérée (la période initiale ou l'une des trois périodes de reconduction), le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de la reconduction anticipée du marché. La durée maximale du marché sera ainsi réduite au prorata des mois anticipés. La reconduction anticipée est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire

ne peut pas refuser la reconduction anticipée. Concernant la durée de garantie : Les prestations font l'objet d'une garantie de 1 an dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission (procès-verbal de mise en service. --- Négociation : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les trois candidats arrivés en tête au terme de l'analyse des offres initiales. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les formes et les conditions de celles-ci seront les mêmes pour l'ensemble des candidats ils en seront informés par tout moyen (courrier, mail, fax). --- Voies de recours : Le tribunal territorialement compétent est : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - C.S. 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03.59.54.23.42 Télécopie : 03.59.54.24.45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du marché ; - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique. Le tribunal administratif de Lille peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - C. S. 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03.59.54.23.42 Télécopie : 03.59.54.24.45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2024